

La recherche au sein des organismes publics de l'Outaouais : survol des publications récentes

Anne Gilbert et Alain Roy

Volume 33, numéro 89, 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/022034ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/022034ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gilbert, A. & Roy, A. (1989). La recherche au sein des organismes publics de l'Outaouais : survol des publications récentes. *Cahiers de géographie du Québec*, 33(89), 263–273. <https://doi.org/10.7202/022034ar>

Résumé de l'article

Depuis 1983, suite au dévoilement des politiques du gouvernement québécois en matière de planification régionale, l'Outaouais a connu une réorganisation de sa structure régionale de développement socio-économique et d'aménagement du territoire. Dans le cadre de ces changements, il y a eu une production considérable de documents de planification et de définitions des directions du développement. Plusieurs des organismes publics impliqués ont ainsi accordé une certaine importance à la recherche appliquée mais celle-ci demeure mal connue des milieux universitaires. Cette note est un aperçu bibliographique des activités de recherche des principaux organismes régionaux de planification et de développement.

ÉTUDE BIBLIOGRAPHIQUE

LA RECHERCHE AU SEIN DES ORGANISMES PUBLICS DE L'OUTAOUAIS : SURVOL DES PUBLICATIONS RÉCENTES

par

Anne GILBERT

*Association canadienne-française de l'Ontario
255, chemin Montréal
Vanier (Ontario), K1L 6C4*

et

Alain ROY

*Département de géographie
Université d'Ottawa, Ottawa (Ontario), K1N 6N5*

RÉSUMÉ

Depuis 1983, suite au dévoilement des politiques du gouvernement québécois en matière de planification régionale, l'Outaouais a connu une réorganisation de sa structure régionale de développement socio-économique et d'aménagement du territoire. Dans le cadre de ces changements, il y a eu une production considérable de documents de planification et de définitions des directions du développement. Plusieurs des organismes publics impliqués ont ainsi accordé une certaine importance à la recherche appliquée mais celle-ci demeure mal connue des milieux universitaires. Cette note est un aperçu bibliographique des activités de recherche des principaux organismes régionaux de planification et de développement¹.

MOTS-CLÉS: Développement, planification régionale, organismes publics, publications.

ABSTRACT

Research within public agencies in the Outaouais region : a survey of the recent literature

Since 1983, following the disclosure of the Quebec government's policies regarding regional planning, the Outaouais region has undergone a reorganization of its socio-economic development and regional planning structure. In the course of these modifications, a great number of documents were produced on the objectives and strategies of development. This research

remains relatively unknown to academics. This paper provides a bibliographical outline of the research activities of the main agencies of regional planning and development concerned.

KEY WORDS: Development, regional planning, public agencies, publications.

*
* *
*

Les liens entre la communauté des géographes universitaires et les chercheurs au sein des organismes publics intéressés au développement des régions sont plutôt ténus. Une des manifestations premières de cette coupure entre la géographie académique et les milieux gouvernementaux se trouve dans l'utilisation généralement limitée des travaux des intervenants publics par les universitaires, et vice versa. La recherche sur l'Outaouais n'y échappe pas.

Les quelques pages qui suivent veulent contribuer à pallier à ce manque de communication. Nous y présentons brièvement les différents organismes publics impliqués dans le développement de l'Outaouais et le rôle qu'ils sont appelés à jouer en matière de développement régional et d'aménagement du territoire. Nous analyserons les activités de recherche qu'ils mènent dans le cadre de ces dossiers telles que reflétées par le contenu de leurs publications récentes. Nous terminerons par une courte évaluation de l'état de la recherche sur l'Outaouais menée par ces organismes, après en avoir fait ressortir les principaux objets.

Deux types d'organismes ont été retenus : les organismes régionaux d'une part, tels la Société d'aménagement de l'Outaouais, la Communauté urbaine de l'Outaouais, les municipalités régionales de Pontiac, de La Vallée-de-la-Gatineau et de Papineau, et le Secrétariat régional de la concertation de l'Outaouais ; les bureaux régionaux des organismes provinciaux d'autre part, en particulier la délégation régionale de l'Office de planification et de développement du Québec. Une section est consacrée aux travaux de la Commission de la capitale nationale qui portent sur la partie québécoise de son territoire. Nous nous sommes intéressés aux documents qu'ont produits ces organismes depuis la parution en 1983 du *Choix des régions*, qui affirmait la « préférence du gouvernement du Québec pour un développement des régions par les régions » (p. 1) et qui confirmait la responsabilité des intervenants régionaux dans le développement.

LA SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAI : UNE COLLECTION D'OUTILS DE PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

Le contexte socio-politique très particulier a amené le gouvernement du Québec à se donner des moyens originaux susceptibles d'influer sur le développement de l'Outaouais. Deux organismes ont été créés à cet effet en 1969 ; la Société d'aménagement de l'Outaouais (SAO) et la Communauté régionale de l'Outaouais (CRO). « La SAO a pour mission de favoriser l'essor économique de l'Outaouais et de réaliser des projets d'équipement industriel, commercial, récréatif et touristique » (SAO, *Rapport annuel 1987-1988*). L'organisation de la Société comporte aujourd'hui trois services : la direction du développement économique, la direction de la privatisation et de la gestion, et la

direction des finances. Les études réalisées par l'organisme relèvent essentiellement de la première, qui s'occupe à la fois du développement et de la promotion dans le domaine industriel et commercial, et du développement de l'industrie touristique.

Les publications de la SAO reflètent fidèlement les activités de l'organisme : études d'un certain nombre de projets industriels, commerciaux et touristiques, à différentes échelles ; analyses de nouveaux produits et services, de nouveaux marchés, de nouvelles technologies ou attraits touristiques qui s'intègrent bien aux ressources de la région ; dossiers économiques et documents de promotion des principales villes ou de certains comtés ; études préliminaires à l'établissement de nouvelles infrastructures industrielles en milieu urbain et analyses des possibilités de développement des infrastructures existantes.

Au cours du seul exercice financier 1987-1988, la Société a réalisé, seule ou en collaboration avec d'autres intervenants régionaux, plus de 50 études visant à promouvoir le développement économique au sein de la région. La liste est presque aussi impressionnante pour les années précédentes. Parmi les titres, soulignons au cours de la dernière année certains documents d'orientation du développement industriel et commercial à l'échelle de la région :

- *Quelques éléments d'une stratégie de développement des secteurs de technologie de pointe dans l'Outaouais : l'Outaouais comme fenêtre technologique dans la Capitale fédérale* (mai 1987) et *Stratégie de développement des secteurs de technologies de pointe de l'Outaouais québécois* (février 1988), produits à la suite d'une étude de base définissant une stratégie pour l'Outaouais et le Québec afin de mieux profiter des achats et contrats de recherche du gouvernement fédéral en matière de haute technologie (SAO, *Rapport annuel 1987-88*) ;
- *Perspectives de développement des centres-villes à l'intérieur de la Communauté régionale de l'Outaouais* (juin 1987), qui se veut un document d'orientation sur le développement intégré des centres-villes (commercial, édifice à bureaux, hôtellerie) dans le contexte de la vive concurrence avec les centres-villes d'Ottawa (SAO, *Rapport annuel 1987-1988*).

Certains documents de base réalisés par la direction économique de l'organisme au cours des derniers cinq ans peuvent également être mentionnés :

- *Statistiques sur la répartition de l'emploi dans les entreprises manufacturières de l'Outaouais*, Serge Lefebvre, octobre 1984, mise à jour en mars 1987 ;
- *Bilan de l'utilisation des terrains dans les parcs industriels de l'Outaouais*, Serge Lefebvre, août 1983, mise à jour en janvier 1987 ;
- *Statistiques de la construction résidentielle dans la zone métropolitaine de l'Outaouais*, octobre 1985 ;
- *Liste des entreprises manufacturières de l'Outaouais et inventaire des projets d'expansion des entreprises*, Serge Lefebvre, mise à jour en mars 1987.

Du côté des perspectives régionales de développement touristique, on peut souligner les études suivantes :

- *Concept d'aménagement du corridor récréo-touristique de l'Outaouais*, réalisé par Resscoplan en août 1987 ;
- *Plan de développement touristique du corridor nautique Hull-Montréal*, réalisé par Somer en mars 1988.

Mentionnons aussi quelques documents d'orientation du développement touristique du Pontiac. Ils témoignent de l'attention spéciale accordée par les différents intervenants à l'élaboration d'une stratégie de développement pour cette portion de la région au cours de la période qui nous intéresse :

- *Stratégie de développement touristique pour la région du Pontiac : une question de concertation*, Linda Sabourin, septembre 1983 ;
- *MRC de Pontiac ; plan d'action et programme de développement touristique*, Gilles Ruest, octobre 1984.

LA COMMUNAUTÉ RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS ET LES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ : DES SCHÉMAS D'AMÉNAGEMENT

L'Outaouais compte actuellement trois municipalités régionales de comté (MRC) : celles du Pontiac, de La Vallée-de-la-Gatineau, et de Papineau. La région comprend aussi la Communauté régionale de l'Outaouais (CRO) créée en 1969 suite aux recommandations du rapport Dorion (1966). Sa compétence s'étend sur le territoire de 11 municipalités.

Les municipalités régionales de comté ont comme principale responsabilité d'élaborer et d'adopter un schéma d'aménagement de leur territoire et de s'assurer que les plans et règlements d'urbanisme adoptés par les municipalités constituantes soient conformes à ce schéma. Outre cette responsabilité, la CRO prend aussi charge de l'évaluation foncière, de la facturation des taxes, des systèmes intermunicipaux d'eau potable, de l'épuration des eaux et de la disposition des ordures. La Commission de transport de la Communauté régionale de l'Outaouais créée en 1972 a comme mandat d'exploiter un réseau général de transport en commun.

Les trois MRC ont publié leur schéma d'aménagement. La MRC de Pontiac adoptait son schéma d'aménagement bilingue le 6 décembre 1986 (*MRC Pontiac. Schéma d'aménagement. Le schéma d'aménagement. MRC de La Vallée-de-la-Gatineau* était adopté le 18 mars 1987. Le 15 avril de la même année, c'était au tour de la MRC de Papineau d'adopter son schéma (*Municipalité régionale de comté de Papineau. Schéma d'aménagement. Tomes I et II*). Les trois schémas proposent bien sûr de grandes orientations pour l'aménagement du territoire régional et délimitent les grandes affectations de celui-ci. Tous mettent l'accent sur le développement du potentiel récréo-touristique. Certains éléments de leur contenu diffèrent cependant. Par exemple, l'importance donnée à l'analyse préalable du territoire et à la problématique qui s'y rattache varie grandement d'un document à l'autre. Une présentation du contexte régional fait l'objet d'un tome complet du schéma de la MRC de Papineau. Une telle présentation est tout à fait absente de celui de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, alors que le schéma de la MRC de Pontiac intègre à cette fin le rapport publié par l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) sous le titre *Pontiac : profil socio-économique et avenues de développement* dont nous parlerons un peu plus loin. Il faut noter aussi l'attention portée par la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à dépasser la seule description des sites présentant un intérêt particulier du point de vue de l'aménagement pour montrer comment la mise en valeur de ces derniers s'inscrit dans un plan global de structuration des espace locaux et régionaux (chapitre 10).

L'élaboration de ces schémas a donné lieu à la préparation de nombreux documents de soutien. Parmi ceux-ci, mentionnons les documents présentant, pour chacune des trois MRC, *Les orientations et projets du gouvernement en matière d'aménagement du territoire* publiés à la suite d'*Aménager l'avenir*.

En 1973, la CRO publiait son premier schéma d'aménagement du territoire. Qualifié d'interimaire, celui-ci consistait essentiellement en un dossier technique proposant des politiques et des grandes orientations pour l'aménagement du territoire. Il n'avait pas force de loi, les municipalités locales pouvant adopter des règlements d'urbanisme selon leurs propres orientations. La loi fut amendée en 1974. Le schéma d'aménagement fut adopté le 23 juin 1977 et approuvé l'année suivante. Selon les prescriptions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la CRO devait compléter la révision de ce schéma au plus tard le 23 juin 1987. Le 16 juin 1988, le gouvernement du Québec approuvait *Le schéma d'aménagement révisé. Communauté régionale de l'Outaouais*. Celui-ci présente une stratégie de développement pour le milieu urbain et pour le milieu rural. Il contient une description des zones de contrainte de l'environnement. Il propose un plan de développement récréo-touristique, « le domaine du tourisme étant celui qui présente, dans la conjoncture actuelle, les perspectives de croissance les plus encourageantes » (p. 194), et un plan de transport.

Des analyses et inventaires ont été effectués dans le cadre de ce processus de révision du schéma d'aménagement de la CRO. Parmi les sujets touchés, mentionnons, outre les analyses et projections démographiques, des études de l'emploi, avec des scénarios de sa croissance, des analyses du développement résidentiel et du développement des commerces et services, et des dossiers de répartition des établissements industriels, commerciaux et de services. Une liste de ces documents est disponible sur demande à la CRO.

LE SECRÉTARIAT RÉGIONAL DE LA CONCERTATION DE L'OUTAOUAIS : LA SUITE DU SOMMET SOCIO-ÉCONOMIQUE DE MAI 1986

Incorporé le 6 août 1986, le Secrétariat régional de la concertation de l'Outaouais (SRCO) est le lieu principal de la concertation régionale en matière de développement. Il a remplacé le Conseil régional de développement de l'Outaouais (CRDO) qui avait jusqu'ici joué le rôle d'organisme régional de concertation. Tel que préconisé dans le *Choix des régions* (1983), le SRCO réunit autour d'une table de concertation régionale des représentants de différents milieux : municipal, social, syndical, affaires, concertation sectorielle, éducation, organismes publics de développement et députation. Son rôle est de renforcer les liens entre les partenaires régionaux et de susciter le développement de l'Outaouais par le biais de leur concertation (SRCO, *Rapport annuel 1987-1988*). Le Secrétariat doit veiller à ce que les propositions d'action discutées lors du Sommet socio-économique de mai 1986 cheminent de façon satisfaisante, mettre à jour les axes généraux et sectoriels de développement, et identifier de nouveaux projets de développement.

Le CRDO a produit un certain nombre de documents de base sur la région (voir la *Bibliographie annotée des études, ouvrages et publications réalisés par ou pour le compte du CRDO dans les domaines de l'aménagement et du développement*, 1984). Parmi ceux-ci, notons le répertoire de statistiques sur l'Outaouais publié en 1984 qui s'intitule *Notre région en chiffres*. Le document se veut un outil technique permettant de repérer rapidement les données des recensements de 1971 et de 1981 qui portent sur chacune des MRC, sur la CRO et sur leurs composantes. Ces statistiques sont accompagnées de cartes de localisation des municipalités et d'indications sur les changements des territoires municipaux intervenus entre les deux recensements. Mentionnons que *Notre région en chiffres* a servi de base à la préparation du *Cahier cartographique de l'Outaouais* réalisé en 1985 par le cégep de l'Outaouais.

Pour sa part, le SRCO n'a produit qu'un ensemble de dossiers faisant suite au Sommet socio-économique de mai 1986. Seul ou en collaboration avec l'Office de planification et de développement du Québec ou la SAO, il a publié régulièrement depuis sa création des documents de mise à jour de la programmation adoptée lors du Sommet ; il a préparé à l'intention des MRC et de la CRO une analyse des engagements pris par le gouvernement du Québec et les promoteurs lors du même Sommet (*Analyse détaillée des engagements pris lors du Sommet socio-économique de mai 1986*, 1988). Il a également révisé les programmes d'action régionale, en vue de la Conférence biennale de l'Outaouais qui s'est tenue en février 1989.

LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC : QUELQUES DOCUMENTS-SYNTHÈSES SUR LA RÉGION

L'Office de planification et de développement du Québec, par le biais de sa direction régionale, serait « le principal interlocuteur gouvernemental dans la coordination des priorités de développement de la région » (*L'OPDQ vous informe*, avril 1987). Ses fonctions graviteraient « autour de trois axes principaux, soit la coordination de l'action gouvernementale en région, la concertation des agents de développement dans tous les secteurs d'activité et la planification de politiques gouvernementales régionales » (*Id.*). Ses actions viseraient, depuis octobre 1988, à stimuler l'*entrepreneurship* et la création d'emplois dans la région, dans un esprit de partenariat entre le gouvernement et cette dernière (*Québec à l'heure de l'entreprise régionale*, octobre 1988).

La direction régionale de l'OPDQ n'a publié que quelques titres depuis *Le choix des régions* (1983). Le premier s'inscrit dans le cadre de la consultation provinciale menée en 1983 et 1984 sur la politique de développement régional qu'implique un tel choix. *Le choix des régions. Rapport de la consultation : Outaouais* constitue une synthèse des réflexions exprimées par les intervenants de l'Outaouais en matière de développement régional, et plus particulièrement sur la proposition de découpage régional et sur les nouvelles structures de concertation annoncées dans *Le choix des régions* (1983). Ces questions ont fait l'objet d'un vif débat dans l'Outaouais. Si bien que le gouvernement créait en février 1984 la Commission d'étude sur la région de l'Outaouais dont le mandat était d'analyser la problématique de l'appartenance régionale et du découpage territorial de l'Outaouais et de lui faire des recommandations appropriées. Le rapport de la Commission a été déposé en septembre 1984. Soulignons que cette dernière recommandait une présence rafferme du gouvernement du Québec dans l'Outaouais en conférant au responsable régional de chacun des ministères et organismes un niveau de décision significatif et une marge de manœuvre adéquate. Elle recommandait aussi le maintien de la MRC d'Antoine-Labelle dans la région de l'Outaouais — recommandation que n'a pas retenue le gouvernement du Québec. La Commission confirmait aussi l'à-propos d'un organisme de développement économique dans la région (*Rapport de la Commission d'étude sur la région de l'Outaouais*, 1984, p. 249 et suiv.).

La recherche effectuée par la direction régionale de l'OPDQ a été largement orientée par la suite par la tenue du Sommet socio-économique de mai 1986. L'organisme a en effet joué un rôle de premier plan dans la préparation des principaux documents utilisés dans le cadre de la concertation. Les *Axes de développement de l'Outaouais*, produit en 1985 dans le cadre du forum préparatoire au Sommet, constitue un ensemble de propositions sur les orientations à privilégier pour l'avenir soit : 1) favoriser

une mise en valeur optimale des ressources de la région dans une perspective de plein emploi, de préservation de l'environnement et d'amélioration de la qualité de vie; 2) promouvoir une stratégie de développement orientée vers le renforcement de l'identité régionale tout en tirant parti de sa situation géopolitique particulière; et 3) promouvoir la région au sein du Québec ainsi qu'à l'extérieur (p. 11).

Pour le Sommet lui-même, l'OPDQ a produit le *Cahier des propositions d'action* ainsi que le *Sommaire des engagements gouvernementaux*. Plus tard, il a collaboré activement avec le SRCO à faire le point sur l'état d'avancement des projets retenus lors du Sommet et publié certains titres relatifs à l'évolution des propositions d'action.

En septembre 1988 la direction régionale produisait *Le bilan socio-économique 1986. Région de l'Outaouais*. Ce document, qui s'inscrit dans la série des bilans régionaux, fournit une synthèse des principaux indicateurs économiques de la région et un état de la situation dans divers secteurs d'activité économique. Le bilan couvre la période allant de 1985 à 1986. Il est le premier d'une série qui serait mise à jour sur une base régulière. Il se veut un outil propre à faciliter les interventions des principaux acteurs régionaux.

En marge de ces documents dont la production ne relevait pas des seules responsabilités régionales, la direction régionale de l'OPDQ a publié un seul titre « de l'intérieur ». Cette publication s'inscrit dans le cadre des interventions concertées de l'organisme avec les intervenants du Pontiac. *Pontiac: profil socio-économique et avenues de développement* (1984) se veut un outil-synthèse d'animation. Il fournit un portrait de la situation dans le comté de Pontiac, dont il décrit et analyse les différents secteurs d'activité, à la lumière des ressources naturelles, institutionnelles et humaines. Il identifie certaines avenues pour leur développement. Le rapport vise essentiellement à combler le manque d'information sur le Pontiac. « Il s'insère dans une démarche d'ensemble visant à appuyer son développement » (p. 1). On le présente comme le « point de départ d'une réflexion qui pourra se traduire dans ces actions concertées » (p. 1). Il faudra cependant chercher ailleurs qu'à l'OPDQ des informations publiées sur les répercussions de cette initiative. Les documents-synthèses que nous venons d'évoquer constituent en effet la seule production d'un organisme dont l'essentiel des activités se situe de plus en plus du côté de la gestion de divers programmes d'aide au développement (*L'OPDQ vous informe*, décembre 1988).

Pour leur part, les directions régionales des autres ministères du gouvernement du Québec n'ont pas été très actives en matière de recherche sur la région. Parmi les exceptions, le Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Outaouais (CRSSSO), organe du ministère des Affaires sociales dans la région, a publié certaines études importantes du point de vue du développement. Entre autres, notons les *Orientations du Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Outaouais*, produit en 1984 pour fin de consultation et qui, dans la foulée du *Choix des régions* (1983) défendra les principes d'une offre régionale de services et d'une plus grande participation de la population à la définition et à la satisfaction de ses besoins. Mentionnons aussi les mémoires soumis par l'organisme dans le cadre de la consultation sur le redécoupage territorial de l'Outaouais où est exposée clairement la vision du CRSSSO sur le rôle joué par les relations entre les zones urbaines et rurales dans le développement de la région.

Il faudrait relever aussi, bien qu'il ne s'agisse pas ici à proprement parler d'un organisme public de développement, l'excellent recueil de statistiques régionales compilées par le Bureau de la statistique du Québec. Ce *Portrait statistique régional* est le résultat d'une importante opération d'exploitation et d'organisation de données

provenant de diverses sources et présentées à l'origine sous différentes formes. Il contient des données sur la population, l'activité économique et, fait plus rare, sur les services publics, compilées par municipalités régionales de comté et pour l'ensemble de la région.

LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Cette revue des publications des organismes publics de développement de l'Ottawa serait incomplète sans une brève présentation des contributions de la Commission de la capitale nationale (CCN) à la recherche sur la région. La Loi sur la capitale nationale confie à la CCN le rôle de guider l'évolution de la capitale canadienne et de collaborer avec les autres instances « à la création d'une capitale qui se dresse comme le symbole de la nation » (*Plan de la capitale du Canada*, 1988, avant-propos). À cette fin, la Commission a la responsabilité d'établir des plans et de coordonner l'utilisation des terrains fédéraux de la région, c'est-à-dire la CRO et la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton.

À l'instar des MRC et de la CRO, c'est le *Plan de la capitale du Canada*, proposé en 1986 et adopté en 1988, qui constitue la publication la plus importante de l'organisme. Ce plan fournit une orientation en matière d'aménagement des terrains fédéraux de la région de la capitale nationale tant à court qu'à long terme. Il porte sur les établissements nationaux et les attractions, sur l'environnement, la circulation et les communications et les implications communautaires de la présence fédérale dans la région. Le tout s'inscrit dans une vision précise : celle du rôle de la capitale « dans le développement d'une nouvelle attitude de rapprochement et d'unanimité à travers le pays » (p. 10).

La préparation du *Plan* a donné lieu à la production de divers documents de travail. *Bâtir une capitale : réflexion sur le passé et perspectives d'avenir* (1987) a suscité de nombreuses réactions des organismes régionaux tant ontariens que québécois qui ne partagent pas nécessairement la même volonté de souscrire à des politiques basées avant tout sur des considérations d'intérêt national. Des études spécifiques ont été conduites sur l'aménagement de certaines parties de la CRO, sur Hull en particulier (*La revitalisation du centre-ville de Hull et l'harmonisation des interventions publiques*, 1985). Finalement, plusieurs rapports ont été publiés suite à des études du tourisme dans la capitale canadienne, études qui s'inscrivaient dans une recherche d'envergure sur le vécu des visiteurs dans la région d'Ottawa-Hull.

Par ailleurs, les principes directeurs du *Plan de la capitale du Canada* se sont actualisés dans le *Plan décennal* (1988) de la CCN. On y trouve, entre autres, la direction que compte donner l'organisme à ses relations avec les autres acteurs sur la scène du développement régional, et ses propositions quant à l'avenir de la CRO.

CONCLUSION

Les années 80 ont vu se confirmer une politique québécoise de développement régional basée sur l'implication des régions tant au niveau de l'identification de leurs besoins que dans le choix des solutions. *Le choix des régions* a fait de ces dernières des partenaires actives dans la planification des actions qui seront prises sur leur territoire à des fins de développement et d'aménagement. Et le Québec compte désormais sur le leadership des intervenants régionaux dans la poursuite de ses objectifs de développement.

Dans l'Outaouais, certains organismes ont joué un rôle de premier plan dans la recherche en matière de développement régional. La SAO a produit nombre d'outils pour les investisseurs potentiels, favorisant d'autant l'*entrepreneurship* au sein de la région. Les MRC, à l'instar de la CRO, se sont dotées de schémas d'aménagement qui sont autant de documents d'orientation du développement à l'échelle de leur territoire. Le SRCO a produit les dossiers d'encadrement de la concertation régionale. L'OPDQ a préparé pour sa part certains documents-synthèses utiles aux autres intervenants. Leurs travaux se rejoignent, se chevauchent parfois à la faveur d'événements tels les audiences de la Commission d'étude sur l'avenir de l'Outaouais ou le Sommet socio-économique régional. Des thèmes s'imposent, qui sont chers à la géographie contemporaine : celui de travailler à l'échelle régionale, à partir des ressources de la région ; celui du développement concerté, « par le bas ». La CCN fait bande à part, avec son dirigisme qui n'est plus compatible avec la façon de faire le développement aujourd'hui au Québec.

En guise de conclusion, il nous faut rappeler que nous n'avons pas cherché à être exhaustifs. Notre but était plutôt d'indiquer au lecteur certains documents marquants sur l'Outaouais. Une bibliographie beaucoup plus complète est d'ailleurs en préparation au SRCO. Y seront recensés sur support informatique tous les documents disponibles dans les centres de documentation de la région. En attendant, nous avons voulu offrir aux universitaires soucieux de se familiariser avec le fonctionnement des régions des sources utiles à la confrontation de leur réflexion théorique avec la réalité concrète du développement. Ils auront accès en même temps à un ensemble de travaux qui nous semblent assez représentatifs de l'évolution qui a marqué le processus de développement régional au Québec au cours des cinq dernières années.

NOTE

¹ Les auteurs remercient le personnel des organismes suivants de leur empressement à leur transmettre les documents recensés : La Communauté régionale de l'Outaouais, la Société d'aménagement de l'Outaouais, le Secrétariat régional de la concertation de l'Outaouais, l'Office de planification et de développement du Québec, la Commission de la Capitale nationale, ainsi que les bureaux régionaux des ministères du Gouvernement du Québec.

BIBLIOGRAPHIE

- CANADA, Commission de la capitale nationale (1985) *La revitalisation du centre-ville de Hull et l'harmonisation des interventions publiques*.
 _____ (1987) *Bâtir une capitale : réflexion sur le passé et perspectives d'avenir*.
 _____ (1988) *Plan de la Capitale du Canada. Schéma d'aménagement des terrains fédéraux*. 2 volumes.
 _____ (1988) *Plan décennal*.
 CÉGEP DE L'OUTAOUAIS (1985) *Le cahier cartographique de l'Outaouais*.
 COMMUNAUTÉ RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS (1973) *Schéma intérimaire d'aménagement du territoire*.
 _____ (1977) *Schéma d'aménagement du territoire*. 2 volumes.
 _____ (1988) *Le schéma d'aménagement révisé. Communauté régionale de l'Outaouais*.
 CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'OUTAOUAIS (1984) *Bibliographie annotée des études, ouvrages et publications réalisés par ou pour le compte du CRDO dans les domaines de l'aménagement et du développement*. Hull.
 _____ (1984) *Notre région en chiffres*.
 CONSEIL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS (1983) *Commentaires du CSSSO sur le document « Le choix des régions »*.

- _____ (1984) *Commentaires sur les MRC, les découpages et l'incohérence du MAS dans la région 07*. Claude Rinfret.
- _____ (1984) *Orientations du Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Outaouais*.
- MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU (1987) *Le schéma d'aménagement. MRC de la Vallée-de-la-Gatineau*.
- MRC DE PAPINEAU (1987) *Municipalité Régionale de Comté de Papineau. Schéma d'aménagement. Tome I- Le territoire et la problématique. Tome II- Le contenu obligatoire. Le document complémentaire et l'estimation des coûts*.
- MRC DE PONTIAC (1986) *MRC Pontiac. Schéma d'aménagement*.
- QUÉBEC (1966) *Rapport de la Commission d'étude sur l'intégrité du territoire (Rapport Dorion)*
1. Les problèmes de la région de la capitale canadienne. Québec, Éditeur officiel du Québec.
10 volumes.
- _____ (1983) *Aménager l'avenir*. Québec, Éditeur officiel du Québec.
- _____ (1983) *Le choix des régions*. Document de consultation sur le choix des régions. Québec, Éditeur officiel du Québec.
- _____ (1984) *Rapport de la Commission d'étude sur la région de l'Outaouais*. Québec.
- QUÉBEC, Bureau de la statistique du Québec (1987) *Portrait statistique régional. Région de l'Outaouais et municipalités régionales de comté*.
- QUÉBEC, Ministère des Affaires municipales, Direction générale des orientations gouvernementales en aménagement (1986) *Orientations préliminaires et projets de développement du gouvernement en matière d'aménagement du territoire. Municipalité régionale de comté. Pontiac*.
- QUÉBEC, Office de planification et de développement du Québec, Délégation régionale de l'Outaouais (1984) *Pontiac: profil socio-économique et avenues de développement*. Hull.
- QUÉBEC, Office de planification et de développement du Québec, Direction régionale de l'Outaouais (1986) *Sommet socio-économique de l'Outaouais. Mont Ste-Marie, 9-10 mai 1986. Cahier des propositions d'action*. Hull.
- _____ (1986) *Sommet socio-économique de l'Outaouais. Mont Ste-Marie, 9-10 mai 1986. Sommaire des engagements gouvernementaux*. Hull.
- QUÉBEC, Office de planification et de développement du Québec (1985) *Axes de développement de l'Outaouais. Forum régional. 20-21-22 septembre 1985*.
- _____ (1985) *Le choix des régions. Rapport de la consultation. Outaouais*. Québec.
- _____ (1987) *Pour le développement des régions. L'OPDQ vous informe...* Avril.
- _____ (1988) *Les vingt ans de l'OPDQ. L'OPDQ vous informe...* Décembre.
- _____ (1988) *Bilan socio-économique. 1986. Région de l'Outaouais*.
- _____ (1988) *Québec à l'heure de l'entreprise régionale. Plan d'action en matière de développement régional*.
- QUÉBEC, Secrétariat à l'aménagement et à la décentralisation (1984) *Orientations préliminaires et projets de développement du gouvernement en matière d'aménagement du territoire. Municipalité régionale de comté. La Vallée-de-la-Gatineau*. Québec, ministère du Conseil exécutif.
- _____ (1985) *Orientations préliminaires et projets de développement du gouvernement en matière d'aménagement du territoire. Municipalité régionale de comté. Papineau*. Québec, ministère du Conseil exécutif.
- QUÉBEC, Société d'aménagement de l'Outaouais (1983) *Bilan de l'utilisation des terrains dans les parcs industriels de l'Outaouais*. Serge Lefebvre. Mise à jour en 1987.
- _____ (1983) *Stratégie de développement touristique pour la région du Pontiac: une question de concertation*. Linda Sabourin.
- _____ (1984) *MRC de Pontiac; plan d'action et programme de développement touristique*. Gilles Ruest.
- _____ (1984) *Statistiques sur la répartition de l'emploi dans les entreprises manufacturières de l'Outaouais*. Serge Lefebvre. Mise à jour en 1987.
- _____ (1985) *Statistiques de la construction résidentielle dans la zone métropolitaine de l'Outaouais*.
- _____ (1987) *Concept d'aménagement du corridor récréo-touristique de l'Outaouais*. Resscoplan.
- _____ (1987) *Liste des entreprises manufacturières de l'Outaouais et inventaire des projets d'expansion des entreprises*. Serge Lefebvre.
- _____ (1987) *Perspectives de développement des centres-villes à l'intérieur de la Communauté régionale de l'Outaouais*.
- _____ (1987) *Quelques éléments d'une stratégie de développement des secteurs de technologie de pointe dans l'Outaouais: l'Outaouais comme fenêtre technologique dans la Capitale fédérale*.
- _____ (1988) *Plan de développement touristique du corridor nautique Hull-Montréal*. Somer.

_____ (1988) *Rapport annuel 1987-1988.*

_____ (1988) *Stratégie de développement des secteurs de technologie de pointe de l'Outaouais québécois.*

SECRÉTARIAT RÉGIONAL DE LA CONCERTATION DE L'OUTAOUAIS (1988) *Analyse détaillée des engagements pris lors du Sommet socio-économique de mai 1986.*

_____ (1988) *Rapport annuel 1987-1988.*

(Acceptation définitive en mars 1989)